



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Epargne

Question écrite n° 8590

Texte de la question

M. Andre Thien Ah Koon interroge M. le ministre de l'economie et le remercie de bien vouloir lui donner un premier bilan du Plan d'epargne en actions (P.E.A.) pour les departements d'outre-mer.

Texte de la réponse

Au 31 decembre 1993, 2 233 plans d'epargne en actions (PEA) etaient ouverts dans les departements d'outre-mer (contre 1 678 a la fin de 1992) pour un encours global de 95 millions de francs (contre 25 millions a la fin de 1992). Le nombre de plans represente 0,07 p. 100 du nombre de plans ouverts sur l'ensemble de la France et l'encours 0,05 p. 100. L'encours moyen est donc moins important : 42 703 francs contre 65 666 francs sur l'ensemble de la France. Cependant le developpement du PEA est plus rapide dans les departements d'outre-mer : en 1993, le nombre de plans a augmente de 33 p. 100 et l'encours de 288 p. 100 contre respectivement 28 p. 100 et 218 p. 100 sur l'ensemble de la France. La repartition par departement montre une assez forte disparite. Ainsi la Guadeloupe represente 66 p. 100 des ouvertures de plans (1475) contre seulement 40 p. 100 de l'encours (39 millions de francs), tandis que La Reunion ne represente que 7 p. 100 du nombre de plans (169) pour 34 p. 100 de l'encours (32 millions de francs). L'encours moyen s'etablit donc a 26 837 francs a la Guadeloupe contre 188 331 francs a La Reunion. La Martinique presente une distribution proche de la Guadeloupe, avec un encours moyen de 31 059 francs pour plans ouverts (17 p. 100 du total) et de 12 millions de francs d'encours (13 p. 100 du total). C'est la Guyane qui se rapproche le plus de la moyenne nationale avec un encours moyens de 59 315 francs pour 200 plans ouverts (10 p. 100 du total) et 12 millions de francs d'encours (13 p. 100 du total).

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon André](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8590

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 1993, page 4319

Réponse publiée le : 9 mai 1994, page 2342